

APPEL D'OFFRES NATIONAL

(N° 2013 A 2105)

La STEG se propose de lancer un Appel d'offres national N° 2013 A 2105 en vue de conclure de marché cadre annuel renouvelable deux fois au maximum pour :

L'EXPLOITATION DE CANTINE STEG DU CENTRE DE PRODUCTION DE RADES.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions d'Appel d'Offres.

Elles doivent être obligatoirement envoyées par la poste en recommandée ou par rapid poste ou déposées au BOC de la STEG (contre décharge) au plus tard **le Mardi 23 Juillet 2013 à 13H30** sous triple plis fermé et cacheté à :

**Monsieur le Président de la Commission des Marchés
de la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz - 38 Rue Kemal ATATURK-1021 Tunis
APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2013A 2105 : EXPLOITATION DE CANTINE STEG
DU CENTRE DE PRODUCTION DE RADES**

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

- * Un certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de sécurité Sociale (copie certifiée conforme).
- * Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (original ou copie certifiée conforme)
- * Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou de redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur, le soumissionnaire qui est en état de redressement amiable est tenu de présenter une déclaration à cet effet (original)
- * Une déclaration sur l'honneur, présentée par le soumissionnaire, spécifiant son engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par soi même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- * Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire qu'il n'était pas un agent STEG ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.
- * Un cautionnement provisoire d'un montant de : **3 000 DT**
- * Les petites et moyennes entreprises, définies au sens du décret relatif aux marchés publics, sont exonérés de fournir la caution bancaire provisoire, il reste entendu que l'offre de soumissionnaire doit être obligatoirement accompagné outre les pièces annexes citées ci-haut, de la pièce suivante :

-Entreprise récemment constituée :

La déclaration d'investissement approuvée par l'API

-Entreprise en activité :

La dernière déclaration du chiffre d'affaire approuvée par la recette des finances

Conformément au cahier des charges, l'absence de la caution provisoire ou de la pièce qui la remplace pour les petites et moyennes entreprises, ainsi que toute autre pièce exigée par le cahier des charges, entraîne d'office la nullité de l'offre.

La validité des offres sera de **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué auprès de la **DAG/DL/DPAC/DACG/ Bâtiment B-3° Etage, 38 Rue Kemal ATATURK-Tunis-TUNISIE-Tel : 71341311** sur présentation d'une demande écrite et contre paiement de la somme de 30 dinars non remboursable en espèce ou cheque certifié.

Ne peuvent participer à l'Appel d'Offres que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retiré le cahier des charges **Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.**

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est publique. Elle aura lieu au siège social de la STEG au bâtiment G 3^{ème} étage, le **Mercredi 24 Juillet 2013 à partir de 09H30.**